

**15 millions de F<sub>cfa</sub>**  
à gagner au BANKO mardi 19 mars

Directeur de la Publication : **Guibaï Gatama**

**L'œil DU Sahel**

400 FCFA

Tri-hebdomadaire régional d'informations du Nord-Cameroun

N°1193 du lundi 18 mars 2019

**HÔTELS DE LA CAN**

# Comment la Présidence a lâché Prime Potomac



**«La politique  
politicienne  
ne paie pas»**

Lire l'interview de Mamoudou Bello, président du Cnjc dans le Djerem.

P. 9



**Vina**

**Le chef du village  
Yokotondou libéré**

P. 2

**Ngaoundéré**

**04 morts des suites  
d'une intoxication  
alimentaire**

P. 4

**Lycée technique de Maroua**

**Le marché de  
construction  
réattribué**

P. 5



**Ngaoundéré 1er**

**Le torchon brûle entre le maire  
et le délégué du gouvernement**

P. 2



**NGAOUNDÉRÉ 1<sup>ER</sup>.** Au centre de la discorde, le site de construction de l'hôtel de ville de la commune.

# Le torchon brûle entre le maire et le délégué du gouvernement

Par Bertrand Ayissi

Les services de la mairie de Ngaoundéré 1er ont déménagé il y a peu, pour intégrer le bâtiment de la Poste sis en face du tribunal administratif de Ngaoundéré. En cause, les travaux de la prochaine construction de l'hôtel de ville de Ngaoundéré 1er. Mais il se pose un problème. «Ngaoundéré a un plan d'occupation des sols et un plan directeur d'urbanisme. Ce dernier donne des grandes orientations selon lesquelles on devait construire un pôle secondaire de développement dans la ville. Ça veut dire que certains services, pour ne pas dire tous les services, devraient quitter le centre de la ville pour les périphéries. Tous les services ne peuvent donc pas se déplacer et la commune de Ngaoundéré 1er, elle-même, reste au même endroit. Le délégué du gouvernement a donc dit au maire qu'il n'est pas possible de casser l'ancien siège de la commune de Ngaoundéré 1er pour construire un nouvel hôtel de ville. La ville n'a pas déjà assez d'infrastructures, et il vaut mieux construire d'autres en préservant celles qui existent déjà. Sur le siège de l'ancienne commune de Ngaoundéré 1er, on peut par exemple ouvrir une bibliothèque, ce qui n'existe pas dans la ville. Le délégué du gouvernement a simplement demandé au maire d'aller construire l'hôtel de ville où le plan d'occupation des sols de Ngaoundéré l'a prévu. Ici, il y a de l'espace, il pourra y avoir des jardins et autres. Le maire ne veut rien savoir, il veut seulement construire après avoir



Bobbo salihou, maire de Ngaoundere 1er.

cassé l'ancien bâtiment. Et le maire se dit que le délégué du gouvernement n'aime pas le développement. Mais voyons un peu : entre celui qui casse et celui qui dit d'augmenter le nombre d'infrastructures, qui œuvre véritablement pour le développement?», s'interroge et confie une source à la Communauté urbaine de Ngaoundéré (CUN).

De fait, le site de construction de l'hôtel de ville de Ngaoundéré 1er, d'après le plan directeur d'urbanisme, se trouve au quartier Beka-Matari, derrière la station-service Bocom. «Il y a d'autres délégations qui ont des sites de ce côté, à l'instar de l'Emploi et de la Formation professionnelle, et le Feicom. Et il ne faut pas oublier que c'est de ce côté que va sortir la route Bastchenga-Ntui-Tibati-Ngaoundéré, dont les travaux sont en cours. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la

communauté urbaine de Ngaoundéré a choisi de construire la gare routière moderne à Beka-Hosséré», fait savoir notre source.

Approché, Bobbo Salihou, le maire de la commune de Ngaoundéré 1er, a dit être indisponible pour s'exprimer sur le sujet. Mais un de ses proches explique : «Sur le PDU, il ne figure nulle part que la mairie doit être construite à Beka-Matari. Si au moins il y avait l'électricité et l'eau. Et c'est environ à 15 km de la ville. Il n'y a que l'ancien commandant du secteur militaire de l'Adamaoua qui a construit là-bas. Le maire voit un peu la souffrance des populations qui devront quitter le centre de la ville pour obtenir un service à la commune. C'est un projet de 14 mois sur financement du Feicom. Tout l'argent est déjà disponible. Et selon la convention, si le lieu est changé, ça peut s'apparenter à un

détournement et cet argent peut repartir. Ce qui est vrai, c'est que la dalle de ce bâtiment est déjà détruite et il valait mieux totalement le détruire. En outre, si la commune là est construite, ce sera l'une des plus belles avec une grande salle de réunion. Donc, il faut aussi comprendre que la CUN va perdre tous les marchés de location pour diverses cérémonies qu'elle avait, car la commune de Ngaoundéré 1er va les récupérer. D'ailleurs, si la CUN estime que le siège de Ngaoundéré 1er est un héritage colonial, qu'elle-même se souvienne qu'elle a revu son bâtiment actuel qui était aussi un héritage colonial. Pourquoi n'est-elle pas allée construire dans une zone périphérique?»

## EXTENSION DE NGAOUNDÉRÉ

De toutes les manières, la CUN campe sur sa position. La «vieille ville» doit rester comme un patrimoine; et les documents de planification doivent œuvrer pour développer l'extension de la ville de Ngaoundéré. «Il faut savoir que le terrain sur lequel se trouve la commune de Ngaoundéré 1er n'est pas un patrimoine communal, mais bien celui de l'État. À la suite de l'éclatement de la ville de Ngaoundéré en trois communes, Ngaoundéré 2e, par exemple, louait un local au niveau de la descente de la gare voyageurs. Le maire voulait construire l'hôtel de ville de cette commune au niveau de la maison du parti du Rdp, vers le stade Ndoumbé Oumar. Mais le délégué du gouvernement et le préfet de la Vina

s'étaient opposés, demandant au maire d'aller construire à Gada-Mabanga, pour étendre la ville. Actuellement, seule la commune de Ngaoundéré 2e a un bel hôtel de ville à Ngaoundéré et le projet de la Banque mondiale de bitumer la route est allé les retrouver là-bas», indique un responsable de la CUN. Et de poursuivre : «Le PDU parle de pôle secondaire de développement. Si on déplace la sous-préfecture, pourquoi la commune doit rester? C'est ce qui s'est passé à Ngaoundéré 2e et on voit aujourd'hui ce que le Gada-Mabanga devient. C'est la commune qui doit créer le pôle de développement».

Il faut relever que, bien que n'étant pas en odeur de sainteté avec le délégué du gouvernement auprès de la communauté urbaine de Ngaoundéré, Hamadou Dawa, le gouverneur de l'Adamaoua, Kildadi Taguiéké Boukar, a requis l'application de la loi dans ce conflit entre le maire Bobbo Salihou et le délégué du gouvernement. Le gouverneur a instruit, a-t-on appris, au préfet de demander au maire de Ngaoundéré 1er de respecter la réglementation en vigueur. «Pour le préfet, même si ce n'est pas à Beka-Matari, on peut même construire l'hôtel de ville de Ngaoundéré 1er à Bamnyanga. Pourvu que cela aille dans le sens de l'extension de la ville. Mais le préfet est réticent sur la destruction du bâtiment qu'occupait la commune de Ngaoundéré 1er», susurre une source à la préfecture. De fait, le 14 mars dernier, le préfet Luc Ndongo était sur le site de Béka-Matari. ■

**VINA.** Après 81 jours de captivité, Sa Majesté Mahamadou Maarouf a rejoint sa famille vendredi dernier.

# Le chef du village Yokotondou libéré

Par Francis Eboa

Il était environ 17 h ce vendredi 15 mars 2019 à Yokotondou. Quand une fourgonnette bleue a fait son entrée au village Yokotondou. Elle était escortée par des motos et un pickup de la brigade de gendarmerie de Bélel. À bord de cette voiture, se trouvait Sa Majesté Mohamadou Maarouf, chef du village Yokotondou. Plus de 300 personnes envahissent la route et la chefferie du coin. Ce dernier fait donc une entrée triomphale dans son village natal après avoir passé 81 jours entre les mains des preneurs d'otage. L'émotion est à son comble. Les personnes amassées çà et là lancent des cris de joie et des pleurs. Sa Majesté Mohamadou Maarouf n'en revient pas. Visiblement affaibli, le désormais ex-otage écrase aussi quelques larmes avant sa sortie de la camionnette. Tout le monde veut le voir de près. Les

quelques gendarmes présents sont obligés d'intervenir pour lui créer un passage afin d'entrer chez lui. Lorsqu'il s'installe sur son canapé, il pousse un ouf de soulagement. C'est la bousculade totale. Tout le monde veut le toucher et le saluer en premier. La présence de ses frères et amis lui donne un certain réconfort. Lorsqu'il prend son dernier fils Ousmanou âgé de trois ans dans ses bras, l'ex-otage esquisse enfin son premier sourire. Il commence alors à calmer tout ce beau monde qui pleurait. «C'est fini. Je suis déjà de retour. Arrêtez de pleurer. Je suis encore en vie Dieu merci», lance Sa Majesté Mohamadou Maarouf.

En effet, le chef du village Yokotondou, Mohamadou Maarouf avait été enlevé dans la nuit du 24 au 25 décembre 2018 dans son domicile. Les 81 jours qu'il a passés avec ses ravisseurs n'ont pas été du tout facile. «Je remercie d'abord



Le chef de Yokotondou (au centre) reçoit ses frères.

Dieu qui, par sa grâce j'ai été libéré. J'ai été enlevé le 24 décembre 2018. Sans vous mentir, ça n'a pas été facile pendant toute cette période. Nous avons marché de jour comme de nuit. Nous avons été torturés. Mais aujourd'hui par la grâce de Dieu j'ai rejoint ma famille. Je suis très content de voir tout ce

monde de Bélel jusqu'à Yokotondou. Les gens étaient amassés le long de la route dans tous les villages où nous sommes passés. Je ne savais pas que les gens me portaient aussi fort dans leurs cœurs», relate Sa Majesté Mohamadou Maarouf. Aujourd'hui qu'il a rejoint sa famille, cet ex-otage n'oubliera

pas de sitôt tout ce temps passé avec ses ravisseurs. «Sur le plan sanitaire, je suis fatigué. C'est visible. Tout ce temps passé en brousse, le cœur n'est pas tranquille. Chaque jour tu penses à ta famille. Tu es menacé d'être tué à chaque fois. Dans ces conditions, tu perds le sommeil. Sur le plan alimentaire, je peux vous rassurer que ce n'est pas négligeable. On n'avait pas à manger chaque fois. Ils avaient avec eux une petite boîte à pharmacie. Donc, lorsque tu ne te sentais pas bien, ils te donnaient quelques comprimés. Mais on ne peut pas vous le cacher pour ce qui est de la torture. Nous avons été franchement bien torturés», confie Sa Majesté Mohamadou Maarouf. ■



**HÔTELS DE LA CAN À GAROUA.** Ces marchés attribués à l'entreprise de Ben Modo seront désormais exécutés en régie.

# Comment la présidence de la République a lâché Prime Potomac

Par Yanick Yemga

L'affaire commence le 22 novembre 2018. Ce jour-là, Prime Potomac introduit une demande en vue de l'obtention des avances exceptionnelles auprès du ministère du Tourisme et des Loisirs (Mintoul), le maître d'ouvrage des marchés de construction et de rénovation des infrastructures hôtelières à Garoua, dont l'entreprise de Ben Modo est adjudicataire. Cette demande d'avances exceptionnelles qui se chiffre à 05 milliards de FCfa concerne outre ces deux établissements hôteliers, les marchés de construction des stades d'entraînement de Poumpoum, de Rey-re, du Cenajes, et du complexe Sodocoton.

Au Mintoul, la demande de Prime Potomac suscite des interrogations. D'autant que les délais contractuels d'exécution de ces deux marchés sont échus depuis octobre 2018, et que le taux de réalisation des travaux de rénovation de l'hôtel Bénoué n'est que de 42%, alors que celui de la construction de l'hôtel de 100 chambres stagne à 32%. Le maître d'ouvrage veut savoir dans les 05 milliards demandés par Prime Potomac au titre d'avances exceptionnelles, quelle est la part relative aux marchés qui le concerne. Car la demande de Prime Potomac couvre aussi les quatre stades dont le maître d'ouvrage est le ministère des Sports et de l'Éducation physique.

Le 30 novembre 2018, la Confédération africaine de football (CAF) annonce qu'elle a retiré la CAN 2019 au Cameroun. Coup de tonnerre. Au mode de l'urgence jusque-là en vigueur, succède un nouveau tempo, moins frénétique. Désormais les choses se feront en suivant le circuit normal. Le 06 décembre, les chantiers de Prime Potomac à Garoua sont à l'arrêt. Les employés de l'entreprise de Ben Modo ne décolèrent pas. Ils battent le pavé et réclament le paiement de leurs arriérés de salaire. Les fournisseurs ne sont pas en reste. Ils veulent recouvrer leurs créances auprès de Prime Potomac.

Le 31 décembre 2018, le chef de l'État se prononce solennellement sur la question en ces termes : «Comme je l'ai déjà dit, tous les investissements liés à l'organisation de la CAN seront réalisés. Je saisis cette occasion pour vous demander de rester mobilisés afin qu'à terme, la modernisation de nos infrastruc-



Ferdinand Ngoh Ngoh. Le Sg/Pr.



Bello Bouba Maigari. Le Mintoul.



Ben Modo. Pdg de Prime Potomac.

tures routières, ferroviaires, hospitalières et sportives liées à ce grand événement, se concrétise : notre pays le mérite bien», soutient Paul Biya. Le message présidentiel est clair et limpide. Les marchés liés à la CAN doivent être achevés et livrés.

## 2,5 MILLIARDS DE FCFA

Après avoir saisi le maître d'ouvrage en décembre 2018, Prime Potomac adresse courant janvier 2019, une autre correspondance au Mintoul pour demander à nouveau des avances exceptionnelles, mais en précisant cette fois le montant : 2,5 milliards de FCfa pour les infrastructures hôtelières de Garoua. À la suite de cette requête, le Mintoul procède via l'assistant maître d'ouvrage (AMO) — qui suit au quotidien pour lui l'exécution des chantiers

— à une évaluation du montant nécessaire à l'achèvement des gros œuvres. Cette évaluation arrête un montant de 1,3 milliard de FCfa, au lieu des 2,5 milliards réclamés par Prime Potomac.

Le 25 février 2019, le Mintoul saisit le secrétaire général de la présidence de la République (Sg/Pr), Ferdinand Ngoh Ngoh en vue de la poursuite et l'achèvement des travaux. Le maître d'ouvrage propose alors la mise en régie exceptionnelle desdits marchés et le paiement des avances exceptionnelles. Cette saisine du Sg/Pr, explique un érudit des marchés publics, est consécutive au fait que le paiement des avances exceptionnelles n'est pas du ressort du maître d'ouvrage.

Le 11 mars 2019, en réponse à la correspondance du Mintoul suscitée, le Sg/Pr indique que «la présidence de la République a marqué

son accord, pour l'application de l'intégralité des mesures préconisées pour l'achèvement des travaux de gros œuvre, dont l'entreprise Prime Potomac a la charge, notamment : la mise en œuvre de la régie exceptionnelle pour les travaux restants ; l'octroi, à ladite entreprise, d'avances exceptionnelles de 826 775 190 FCfa pour le marché (...) de l'hôtel de 100 chambres ; 473 807 975 FCfa pour le marché (...) de l'hôtel Bénoué». Les copies de cette correspondance du Sg/Pr sont transmises au secrétaire général des services du Premier ministre (Sg/Pm) et au ministre des Finances (Minfi).

## REPRISE EN MAIN PAR L'ÉTAT

Le 12 mars, le Mintoul revient à la charge et saisit le Sg/Pr pour préciser sa pensée. Le maître d'œuvre est en effet certes favorable à la régie exceptionnelle et à aux avances exceptionnelles, mais réitère une reprise en main par l'État des marchés, puisque argue-t-il, la «carence» de Prime Potomac a été constatée. Le 13 mars, le Mintoul adresse une nouvelle correspondance au Sg/Pr avec pour objet «diligences relatives à la régie exceptionnelle et avances exceptionnelles». Des copies de cette correspondance sont transmises au Sg/Pm, au ministre des Travaux publics (Mintp), au ministre des Marchés publics (Minmap), au Minfi et au gouverneur de la région du Nord.

Le ministre d'État, Maigari Bello Bouba y indique que «suite à notre entretien du 12 mars 2019, dans le cadre de la mise en œuvre

de la régie exceptionnelle qui s'impose désormais aux marchés suscités, je vous propose pour la bonne exécution des travaux d'achèvement des gros œuvres des hôtels Bénoué et 100 chambres que : les avances exceptionnelles autorisées soient domiciliées à la trésorerie de Douala». Le maître d'ouvrage précise en outre «que le gouverneur du Nord, à qui je (Mintoul, Ndlr) délèguerai mes pouvoirs soient l'ordonnateur des décaissements en faveur des différents destinataires (entreprise, fournisseurs, sous-traitants...) conformément aux délais des décomptes à établir». En clair, Pour Bello Bouba Maigari, les avances exceptionnelles consenties ne devraient en aucun cas être gérées par Prime Potomac dont la défaillance a été constatée.

Une proposition à laquelle s'oppose l'entreprise de Ben Modo qui affirme dans un communiqué publié le 14 mars 2019 que «si la mise en régie venait à être finalement adoptée, Prime Potomac dit son engagement à travailler avec toute personne désignée par les autorités camerounaises pour l'avancement des travaux. À la condition, précise-t-il toutefois, que personne n'interfère sur le choix des fournisseurs et les sous-traitants de ces marchés, et que tout paiement fait, le soit sur l'ordre de Prime Potomac, représenté par son président directeur général».

## ORDRE DE SERVICE

Sauf que depuis, le vent a tourné et Prime Potomac va recevoir dans les prochains jours, confie une source dans le sérail, un ordre de service valant mise en œuvre de la régie. Selon l'article 5 alinéa ff du décret du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, la régie est un «procédé suivant lequel l'administration décide d'exécuter elle-même les travaux en ayant recours à ses propres moyens matériels et en personnel. Le maître d'ouvrage est en même temps le maître d'œuvre. Il traite directement avec les fournisseurs et supporte sur son propre budget tous les risques économiques et financiers». Ce texte précise en outre que «la régie peut être totale, portant sur l'ensemble des travaux à exécuter ou partielle, ne concernant qu'une partie des travaux». C'est le cas pour ces marchés de Prime Potomac puisque cette régie portera sur le reste des travaux à exécuter. ■

## Que va-t-il se passer maintenant ?

«Concrètement, Prime va rester à la disposition de la régie, c'est-à-dire de l'équipe technique constituée par le maître d'ouvrage et présidée par le gouverneur du Nord», précise notre source proche de ces dossiers. Dans un délai communiqué par le maître d'ouvrage, Prime Potomac devra communiquer la liste de ses créanciers (fournisseurs, employés, sous-traitants, etc.) dans le cadre des marchés en référence, ainsi que les montants des créances en vue d'un audit.

L'entreprise de Ben Modo sera par ailleurs sollicitée pour transmettre les proformats des fournisseurs pour la suite des travaux. Ces proforma seront au préalable validés par l'équipe technique chargée de la mise en œuvre de la régie. Prime Potomac peut refuser de collaborer avec cette équipe technique et demander la résiliation desdits marchés. Mais dans ce cas, l'État va réquisitionner Prime Potomac pour rentrer en possession des éléments des marchés. ■

**MAYO-SAVA.** 120 bœufs et 130 moutons ont également été emportés par les terroristes.

# Trois personnes tuées par Boko Haram à Sanda-Wadjiri

Par David Martin

Une horde de combattants de Boko Haram a attaqué la localité de Sanda-Wadjiri dans la nuit du 14 au 15 mars dernier. Les terroristes ont assiégé le village pendant une trentaine de minutes tirant des coups de feu dans les sens. «On se croyait dans un champ de tirs. Ils effectuaient des tirs tous azimuts en scandant leur fameux slogan : Allahou Akbar! Allahou Akbar! Vous ne pouvez l'imaginer : la panique généralisée. Des gens sortaient de leurs maisons et couraient dans tous les sens pour se cacher. Chacun cherchait à se sauver. C'était donc une confusion inexplicable dans le village», explique Abba, un membre du

comité de vigilance de Sanda-Wadjiri.

«C'est aux environs de 24 h qu'ils ont fait irruption dans le village. Ils ont mis en déroute les membres du comité de vigilance qui ont tenté de leur barrer la voie. Nous étions au poste de contrôle quand ils ont surgi. Nous avons suivi des bruits et pour savoir ce qui faisait le bruit nous avons braqué nos lampes-torches sur eux. L'éclair de nos lampes-torches a été comme un détonateur. Dès qu'ils ont vu la lumière, ils ont instantanément ouvert le feu sur nous. Ils ont effectué des tirs nourris dans notre direction. C'est un miracle pour moi si je suis là aujourd'hui pour vous raconter tout ça. Je ne sais pas en criant de toute leur

force : Allahou Akbar! Allahou Akbar! Nous nous sommes cachés et avons téléphoniquement signalé l'attaque au commandant du poste militaire de la localité. Il a dû appeler le renfort, car les militaires de Mozogo, de Kérawa et même Aschigachia sont intervenus pour les déloger» raconte Pataké Kadi, un autre membre du comité de vigilance.

Mais au finish, trois personnes dont Mal Abakar, Goni Abakar et Aissatou Alim ont été abattues. Ils ont été tous cueillis dans leurs domiciles et froidement abattus. «Mal Abakar est le marabout du village. Ils l'ont arrêté dans sa chambre et lui ont tiré plusieurs coups de feu dans la tête. Il en est de même de son fils Goni Abakar.

Lui aussi a été arrêté dans sa chambre. Ils l'ont extrait de là et l'ont entraîné après de son père dans la cour de leur maison avant de les abattre comme des chiens. D'autres maisons ont été également passées au peigne fin et c'est pendant ces fouilles qu'ils ont mis la main sur Aissatou Alim. Dès qu'ils l'ont cueilli, ils lui ont logé une balle dans la tête», ajoute Abba, également membre du comité de vigilance de Sanda-Wadjiri.

120 bœufs ont été ensuite emportés par les assaillants qui ont visité quinze enclos à bétail ont été les vidant du bétail conduit vers le Nigéria. «Ils étaient si nombreux qu'ils étaient partout. Dans leurs fouilles, ils ont envahi les enclos où nous gardions nos animaux. Nous

étions couchés près de nos animaux avant leur arrivée. Mais nous nous sommes cachés quand nous les avons vu avancer vers les enclos. Ils ont cherché au départ à maîtriser tous les animaux pour les convoyer tous dans leur campement, mais ils n'ont pas réussi. Quelques-uns de nos animaux se sont dispersés dans la brousaille. Ils ont dû les abandonner, car ils redoutaient une intervention militaire. C'est comme ça qu'ils ont emporté avec eux plus de 120 bœufs et 130 moutons. J'avais 10 bœufs et ils ont été tous emportés», raconte Haman Oumaté, une victime. Trois personnes ont été également blessées par balles dans cette attaque, une boutique vidée de son contenu et un grenier incendié. ■



**NGAOUNDÉRÉ.** Une enquête a été ouverte pour comprendre avec précision les ressorts de cette situation.

## 04 morts des suites d'une intoxication alimentaire

Par Bertrand Ayissi

Dans un bas-fond du quartier Joli Soir le 13 mars dernier, l'émotion était à son comble. La mère du petit Djelassem Nathanael, 07 ans, était inconsolable, tout comme les femmes et hommes qui ont accouru à la suite de l'annonce du décès de cet enfant. D'ailleurs, à moins de deux kilomètres de là, dans un autre bas-fond du quartier Madagascar, c'est un silence de mort qui règne dans un taudis. Cet habitat de fortune était le domicile de Delphine, 29 ans, qui est aussi décédée avec ses deux enfants. « Au cours de la garde du 13 au 14 mars 2019, nous avons reçu 06 (six) cas d'intoxication alimentaire. Les âges des victimes variaient entre 1 an et demi et 29 ans. Ils habitaient tous le quartier Joli soir et ont consommé, de façon collective, du riz à la sauce d'arachide cuisiné par la défunte aux environs de 13 h. Les premiers cas ont été reçus aux environs de 19 h et le devenir des cas reçus est le suivant : 02 cas arrivés vivant reçus aux urgences puis admis en réanimation. Il s'agit de :

Memadje Charlotte, âgée de 20 ans qui avait à l'arrivée, des vertiges et dont l'examen clinique était peu contributif. Elle a été prise en charge et transférée en réanimation pour suivi rapproché; Baie Adamou, âgé de 12 ans qui présentait des vertiges, une asthénie générale, une diarrhée profuse, des vomissements, une miction non contrôlée et des agitations. À l'examen physique, on avait un patient inconscient, dyspnéique avec myosis serré. Il avait une saturation en oxygène de 74 % et a bénéficié de la prise en charge suivante : Voie veineuse périphérique de gros calibre avec comme soluté du Géloplasma et du Ringer Lactate; Oméprazole injectable 40 mg en IVDL/12 heures; Sonde nasogastrique; Oxygénothérapie à 3 litres/min; Déxaméthazone injectable une ampoule/6 heures; Dislep injectable une ampoule/8 heures; Lasilix injectable une ampoule/12 heures; Sonde urinaire à demeure; Surveillance sous scope», précise le rapport situationnel de l'hôpital régional de Ngaoundéré.

« 04 décès dont 03 arrivés



Charlotte Nemadi. Une rescapée de Joli Soir.

décédés à l'Hôpital Régional de Ngaoundéré (HRN) et un décédé à l'Hôpital Protestant de Ngaoundéré (HPN) puis transféré à la morgue l'HRN pour conservation et éventuelle autopsie. Il s'agissait de : Adamou âgé de 3 ans, Abdou âgé d'un an et demi (1 an et ½), Delphine âgée de 29

ans, et Djelassem Nathanaël âgé de 7 ans décédé à l'HPN et dont le corps a été transféré à l'HRN pour autopsie et conservation. Des prélèvements de sang, d'urine, de crachat et de selles ont été effectués sur les victimes et mis à la disposition du laboratoire pour analyses toxicologiques au Centre Pasteur de Yaoundé. Les 4 corps ont été placés à la morgue pour besoins d'enquête. Au vu de l'urgence et de la gravité des cas, le directeur de l'HRN a ordonné une prise en charge immédiate sans qu'aucun frais ne soit exigible. À ce jour, les 2 cas admis en réanimation se sont améliorés et ne présentent plus de signes pouvant engager leur pronostic vital. Il est par ailleurs important de préciser que le gouverneur de la région de l'Adamaoua, le procureur de la République, la gendarmerie nationale et la DRSP/AD ont été saisis. Ces derniers sont descendus à l'HRN et dans le quartier des victimes où des prélèvements alimen-

taires, entre autres, ont été réalisés et mis sous scellés pour d'éventuelles enquêtes et analyses », poursuit ledit rapport.

### EMPOISONNEMENT?

Les quatre corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital régional de Ngaoundéré vers 21H30, le 13 mars dernier. À l'hôpital régional de Ngaoundéré, sont internés deux rescapés dont la nommée Charlotte Memadi, 20 ans. Dans la journée du 14 mars dernier, les responsables assureraient qu'ils sont hors de danger, mais restent sous soins. Charlotte Nemadi, belle-sœur de Delphine, affirme être venue rendre visite à cette dernière le 13 mars dernier, en compagnie des enfants de son voisin. Elle a partagé ce repas dans le même plateau, avec entre autres, sa belle-sœur Delphine, Djelassem, Abdou, Adamou, pour constater par la suite que le bébé de Delphine, âgé de 2 ans, qu'elle portait, est décédé. Elle-même, Charlotte, aura des vertiges quelques minutes plus tard.

Mais un détail qui n'est pas à négliger, Charlotte déclare avoir trouvé une femme chez Delphine quand elle arrivait. Ladite femme s'est aussitôt excusée et est partie, sans manger. La sauce était déjà préparée et le riz a été cuit devant Charlotte. Mais avant de manger, la rescapée dit avoir senti une odeur bizarre comme un antibiotique et a demandé à Delphine de faire une prière avant de manger. Charlotte a déclaré toujours prier avant de manger. « C'est quelque chose d'extérieur à la marmite. Si le produit avait été préparé, son effet aurait certainement été anéanti », souffle une source. En tout cas, les résultats des prélèvements et des enquêtes engagées sont attendus. ■

### Aucun laboratoire de toxicologie au Cameroun

Le drame survenu à Ngaoundéré, le 13 mars dernier, entraînant le décès de quatre personnes, a permis de déceler une autre insuffisance du plateau technique dans la région de l'Adamaoua. Les prélèvements faits aux victimes, notamment de sang, d'urine, de crachat et de selles ont été mis à la disposition du laboratoire pour analyses toxicologiques au Centre Pasteur de Yaoundé. Mais aux dernières nouvelles, le Centre Pasteur de Yaoundé n'a pas réceptionné ces prélèvements. « Il a été demandé que ces prélèvements soient conservés à l'hôpital régional de Ngaoundéré, en espérant

peut-être d'avoir un laboratoire à l'étranger. Il n'existe pas de laboratoire de toxicologie au Cameroun, ce qui n'est pas digne d'un pays comme le nôtre. En d'autres termes, tous les cas de décès un peu suspects au Cameroun, dus aux produits toxiques, peinent à être élucidés », susurre une source médicale. Au moment où certaines langues proches de la famille des victimes de l'intoxication se délient à Ngaoundéré, pour souffler que ce sont la pâte d'arachide et le poisson utilisés pour la sauce qui auraient été empoisonnés, l'espoir d'une clarification n'est manifestement pas pour demain. ■

**VIH/SIDA.** Cette étude révèle ses premiers résultats concernant la prise en charge des malades.

## Des chercheurs camerounais évaluent deux antirétroviraux

Par Marie Lucie Ayaka

L'étude Namsal (nouveaux antirétroviraux et nouvelles stratégies de monitoring chez les personnes vivant avec le VIH dans les pays à ressources limitées) porte sur le traitement de première ligne dans la prise en charge du VIH. Elle est l'une des premières au Cameroun à apporter des données comparatives sur l'utilisation du dolutégravir par les personnes vivant avec le VIH dans les pays à faible revenu. Celle-ci a été menée par des chercheurs camerounais dans le but d'évaluer l'efficacité, la tolérance et le coût de deux traitements d'antirétroviraux de première intention à base d'efavirenz (EFV 400) ou de dolutégravir (DTG). Les résultats de cette étude ont été présentés au grand public le 12 mars 2019 à Yaoundé au cours d'un atelier de restitution. Il ressort de ces travaux que le traitement à base de dolutégravir est non inférieur au traitement à base d'efavirenz 400. Par ailleurs, le dolutégravir est potentiellement moins cher que les autres traitements sur le



Le chantier de l'hôtel de 100 chambres. A l'arrêt.

long terme. De plus il est moins susceptible de provoquer des effets secondaires, d'où une meilleure observance du traitement. Il agit plus vite que d'autres traitements pour aider les personnes séropositives à contrôler le virus. « Nous recommandons que le dolutégravir soit comme le protocole préférentiel de première ligne. Notre étude a également

montré que nous pouvons garder comme protocole alternatif les protocoles antirétroviraux à efavirenz 400. Mais pour les patients dont la charge virale est élevée ou bien si on garde le seuil de suppression virale recommandé par l'OMS qui est de 1000 copies pour définir l'échec thérapeutique il faudrait faire un suivi virologique beaucoup plus rap-

proché pour éviter les résistances acquises », a expliqué le Dr Charles Kouanfack, Coordonnateur de l'étude Namsal.

Cette étude a été menée selon les dernières recommandations de l'OMS publiées en juillet 2018 qui préconisent un traitement de première intention pour l'infection par le VIH à base de dolutégravir et comme alternative d'un traitement à base d'efavirenz 400. Toutefois, les patients sous dolutégravir présentent un risque important d'obésité « aujourd'hui il y a toutes choses qu'on découvre sur le dolutégravir qui n'était pas connu avant les recommandations de l'OMS. Nous avons vu dans notre étude un risque d'obésité chez les patients, cela dit qu'elle reste une molécule très efficace, très bien tolérée avec une barrière génétique très forte c'est-à-dire que les patients qui sont sur dolutégravir s'ils ratent une ou deux prises de traitements ils ne vont pas développer facilement la résistance comme on a aujourd'hui avec les protocoles actuels. Donc il faut qu'on ait une discussion par rapport à ce que l'on constate il

n'y a pas de molécule parfaite quel que soit la molécule antirétrovirale qu'on va mettre sur le marché il y aura des problèmes il faut juste peser le pour et le contre » tient à préciser l'expert. D'après les personnes vivantes avec le VIH, le dolutégravir est une excellente molécule « depuis le jour où je suis passé sur dolutégravir ma santé s'est grandement améliorée, mon souhait est que nos dirigeants adoptent cette molécule » explique une personne vivant avec le VIH sous anonymat.

Cette étude bénéficie d'un cofinancement de L'Anrs (France recherche Nord et Sud Sida-HIV-hépatites) et Utaid (l'innovation pour la santé mondiale). Lancée en juillet 2016, elle est menée au Cameroun dans trois hôpitaux de la ville de Yaoundé à savoir (l'hôpital central, l'hôpital militaire, et l'hôpital de district de la cité verte). Grâce à l'étude Anrs Namsal le DTG va passer de la troisième ligne au Cameroun pour la première ligne dans le traitement du VIH à travers la signature du plan de transition du dolutégravir par le Cameroun dans les prochains jours. ■



**SITUATION SÉCURITAIRE / NORD-OUEST.** Ils sont partis à la suite de la fermeture de leur centre de formation.

## 175 étudiants de Jakiri accueillis à Maroua



Des étudiants du CNFZVH de Maroua.

Par Jean Areguema

L'insécurité qui prévaut dans la région du Nord-Ouest a contraint les autorités à fermer plusieurs établissements scolaires et des centres de formation. C'est le sort qui a été réservé au Centre national de formation zootechnique, vétérinaire

et halieutique (CNFZVH) de Jakiri. Ses apprenants se retrouvant dans le désarroi et ne sachant plus à quel saint se vouer, car n'ayant devant eux aucune perspective de poursuivre leur formation. Lorsque leur situation est portée à la connaissance du ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries ani-

males, celui-ci a instruit ses collaborateurs et les autorités compétentes de transférer les étudiants de Jakiri au CNFZVH de Maroua. Au total 175 sont arrivés en deux vagues. Respectivement en décembre et janvier derniers. Ils poursuivent la formation dans leur nouveau centre d'accueil. Ici, les responsables ont pris des dispositions particulières pour faciliter l'intégration des nouveaux apprenants au sein de l'école afin qu'ils poursuivent leur formation dans la sérénité. « Nous avons pu aménager certaines infrastructures. Nous familiariser aux nouveaux apprenants l'accès dans les dortoirs et dans les salles de classe. Nous leur avons organisé des cours spéciaux de rattrapage dans l'attente de l'affectation de leurs enfants de Jakiri ici au CNFZVH de Maroua par la haute hiérarchie », explique Dr Mohamadou Aboubakar, directeur du CNFZVH de Maroua. En dépit de ces mesures exceptionnelles,

les étudiants anglophones venus de Jakiri sont d'être satisfaits et lancent un appel à l'endroit des autorités à leur venir en aide. « Depuis que nous sommes ici à Maroua, notre principal problème est d'ordre financier. Un étudiant doit manger, doit se loger et satisfaire certains besoins nécessaires. Mais nous n'avons d'argent. Nous demandons à l'état du Cameroun de nous aider financièrement », se plaint Thèrese Tossam Ndiyem, représentant de ces étudiants anglophones.

Pour s'enquérir de leur situation, le gouverneur de l'Extrême-Nord leur a rendu visite le mercredi, 13 mars 2019. Midjiyawa Bakari a dit être porteur d'un message du président de la République Paul Biya. « Nous sommes venus leur transmettre le message d'encouragement et du réconfort. Leur porte-parole nous a présenté quelques difficultés. Nous allons les remonter à la haute hiérarchie », a indiqué le gouverneur.

Les étudiants ont exprimé leur gratitude au gouverneur et lui ont signifié que sa visite les a réconfortés et a redonné le sourire. Ils ont promis de travailler avec détermination et dans la discipline. Malgré les difficultés, ils poursuivront leur formation jusqu'à la fin ont-ils rassuré le gouverneur. ■

### LYCÉE TECHNIQUE DE MAROUA.

## Le marché de construction réattribué

Par J. A.

Le proviseur du lycée technique de Maroua est très remonté lorsqu'il parle des travaux en cours d'exécution dans son établissement. Lancés en février 2016 pour s'achever en février 2018, soit dans un délai de 24 mois, les travaux de construction des nouvelles infrastructures au lycée technique de Maroua ne sont pas encore terminés. Après avoir dépassé le délai contractuel et accusé un retard de plus d'un an, le taux d'exécution n'est que seulement de 24 %. L'entreprise Hytra S.A en charge des travaux a été déclarée défailante et le marché lui a été retiré. « On a suspendu l'ancienne entreprise et on a refait le marché en régie. Le marché reste au nom de l'ancien acquéreur, mais on va attribuer des différents lots aux différentes entreprises pour que le travail soit accéléré », indique le proviseur.

La construction des nouvelles infrastructures rentre dans le cadre d'un projet de construction de trois établissements techniques modernes au Cameroun choisis par le ministère des Enseignements secondaires dont le lycée technique de Maroua en est l'un des bénéficiaires. Le projet prévoit la construction d'un bloc administratif à deux niveaux; d'une bibliothèque; de sept ateliers; de deux blocs des salles de classe soit au total 36 salles de classe; une salle multimédia et des latrines. Toutes ces infrastructures seront équipées des matériels et appareils de pointe. L'objectif est de booster la qualité de formation au sein de cet établissement, vitrine de l'enseignement technique dans la région de l'Extrême-Nord. Le projet est cofinancé par la Banque islamique de développement et l'État du Cameroun. De passage au lycée technique de Maroua le jeudi, 14 mars 2019 à l'occasion des journées portes ouvertes, les autorités régionales et départementales ont profité de l'occasion pour interpellier les acteurs impliqués dans les travaux. ■

**UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ.** Du 13 au 16 mars derniers, ils ont partagé leur expérience.

## Les leçons des anciens boursiers camerounais en Allemagne

Par Bertrand Ayissi

C'est avec plaisir que l'université de Ngaoundéré a accueilli le workshop des anciens boursiers camerounais en Allemagne, du 13 au 16 mars 2019. Un sentiment qu'a tenu à affirmer le Pr Serge Doka, vice-recteur et non moins ancien boursier camerounais en Allemagne. « L'université de Ngaoundéré, se sentant ravie de vous accueillir, espère que les travaux de ce workshop seront bénéfiques pour tous », a déclaré le vice-recteur. Un ensemble de réflexions sur le thème « Global Mobilities and sustainable development in Cameroon : perspectives from Daad Alumni », qui regroupe une soixantaine d'anciens boursiers camerounais en Allemagne venus des huit universités du Cameroun. « Nous avons eu un certain nombre d'avantages du gouvernement allemand qui nous a permis de mener à bien nos études dans ce pays. Une fois rentrés au Cameroun, il est question pour nous, de nous retrouver, et de voir ce que nous avons déjà pu faire depuis notre retour au Cameroun, en termes de développement », a indiqué le Dr Dieudonné Ndjonka, initiateur de la rencontre.

Et de poursuivre : « Ce workshop donne d'abord une certaine visibilité à l'université, et permet aussi de l'animer. Il faut bien qu'on sache que celle-ci vit. Avec tous ces universitaires venus des huit universités du Cameroun, nous échangeons. Ce qui nous permet de voir ce que les différents Alumni font dans leurs laboratoires afin d'aboutir à une mobilité des étu-

dants. C'est une conférence pluridisciplinaire. La mobilité globale et le développement durable du Cameroun que nous explorons, c'est pour voir comment, après avoir étudié en Allemagne, nous pouvons mettre cette expertise au service de notre pays pour l'aider à se développer ».

### MÉTAUX RARES

Au rang des propositions déjà faites pour développer le Cameroun, diverses réflexions ont été menées dans plusieurs domaines. Le cas de la fertilisation des sols par les roches volcaniques dans la culture du bananier, proposée par Fritz Tatuebu Tchuenguem, Jean Pierre Nguetkam et Pierre Marie Mapongmetsem, tous enseignants de l'université de Ngaoundéré. En sus, une étude du stress salin et de la nutrition minérale chez quelques espèces cultivées et sauvages en Afrique tropicale a été faite par le Dr Désiré Taffouo. « Au Cameroun, les zones salées se retrouvent au Nord (zone sahélienne) et le long de la côte atlantique. Dans ces zones, les rendements agricoles sont de plus en plus faibles à cause de la disponibilité limitée en terres arables, coût élevé des intrants, des dégâts dus à l'activité des insectes, de la salinisation et de la surexploitation des sols. De plus, la croissance démographique galopante dans les villes et campagnes a entraîné l'augmentation de la demande en produits alimentaires. Face à cette situation, la plupart des chercheurs ont proposé l'utilisation des fertilisants chimiques pour améliorer efficacement les rendements agricoles



Les anciens boursiers de l'Allemagne au service du Cameroun.

dans ces zones », propose cet enseignant.

Les métaux rares peuvent être un gage de développement durable au Cameroun. C'est ce que les enseignants de l'université de Ngaoundéré, Periclex Martial Fosso Tchunte et Rigobert Tchameni, aussi anciens boursiers camerounais en Allemagne, ont conclu dans leurs recherches. « Les ressources minérales sont l'un des moteurs de l'économie mondiale et du développement. Depuis le XXe siècle, les nombreuses applications utilisant les métaux rares dits métaux « high tech » ou métaux stratégiques, sont de plus en plus croissantes et exigeantes en matières minérales. Des appareils micro-électroniques et des systèmes de haute technologie de l'industrie de pointe actuelle dans tous les domaines (Informatique, téléphonie, automobile, aéronautique, équipements militaires, médecine,

industrie chimique et métallurgique) se sont développés grâce à ces métaux... Leur caractéristique stratégique liée à la rareté et au coût élevé du minerai, le risque d'approvisionnement fiable à long terme, impose la nécessité de trouver des solutions à long terme pour l'approvisionnement en ces métaux, face au paradigme de développement durable. C'est dans ce sens que le laboratoire de cartographie pétrologie géochimie métallogénie de l'université de Ngaoundéré a orienté ses recherches sur le recyclage des matériaux, la recherche de nouveaux indices des métaux rares et la mise en œuvre d'un guide d'exploitation qui respecte les principes d'exploitation durable des ressources minérales », développent-ils. Autant de solutions que peuvent apporter les anciens boursiers camerounais de l'Allemagne, pour un véritable décollage du pays économique du pays. ■



**NORD.** Ils avaient entamé depuis le 11 mars, un sit-in devant les services du gouverneur.

## Des employés grévistes de Prime Potomac aux arrêts



Les grévistes.

Par Ebah Essongue  
Shabba

Rassemblés sous le mât du drapeau, devant les services du gouverneur de la région du Nord le jeudi 14 mars, Félix Etoa Devalois, porte-parole des employés et ses compagnons de Prime Potomac en grève, ne savent pas qu'ils partagent leur dernier repas en ces lieux. Mais un peu plus tôt en journée, ils ont été sommés par les autorités de quitter les lieux avant le lever

du jour au risque d'y être contraint par les forces de maintien de l'ordre. Mais déterminés à aller jusqu'au bout de leur mouvement, Félix Etoa Devalois et ses camarades ont choisi de résister. «Nous n'avons pas de problème avec les autorités, mais nous avons un problème avec ce drapeau», dit-il en levant les yeux vers le mât. «Comment un pays peut-il traiter ainsi ses enfants?», lance-t-il? La grève et le sit-in entamés depuis le lundi 11 mars ont fini

par agacer le gouverneur de la région qui leur a même proposé la somme de 250.000f dans la soirée du 11 mars dernier pour qu'ils libèrent l'esplanade de ses services. Mais Jean Abaté Edi'i s'est heurté au refus catégorique des grévistes qui ont décliné son offre ainsi que l'enveloppe. «Notre combat vaut plus de 250 000 FCfa, nous nous battons pour notre dignité, car Ben Modo nous prive de nos droits, la sueur de notre front», déclare Félix Etoa. Ces employés de

Prime Potomac qui totalisent 05 mois sans salaire, réclament le paiement de ses arriérés et ont tourné vers le gouverneur de la région du Nord qui par ailleurs le président du Cocan Nord. Rencontré par les grévistes le 20 février dernier, Abaté Jean Edi'i leur avait fait part de la volonté des autorités de voir ce triste chapitre définitivement clos et leur avait promis une régularisation imminente de leur situation. Mais plus de deux semaines après, ils n'ont rien perçu.

Le vendredi 15 mars à l'aube, les grévistes qui dormaient à la belle étoile sur des nattes, à la merci du froid et des moustiques, seront brutalement tirés de leur sommeil par les forces de l'ordre. Les éléments du groupement mobile d'intervention appuyés des éléments de

la gendarmerie vont sortir les gros moyens pour disperser les grévistes qui vont dans un premier temps refuser d'obtempérer. Mais face à la brutalité de certains éléments des forces de maintien de l'ordre, plusieurs grévistes vont prendre la poudre d'escampette. Quant à Félix Félix Etoa, il sera appréhendé en compagnie de huit autres camarades grévistes. Les manifestants arrêtés ont été répartis en deux groupes. Un groupe est détenu dans les locaux de la brigade de recherche du Nord tandis qu'un second groupe est détenu dans les locaux du GMI N°4. Félix Devalois Etoa et ses camarades ne savent toujours pas quel sort leur sera réservé, ils attendent la réaction du gouverneur de la région qui viendra peut-être mettre un terme à leur séjour derrière les barreaux. ■

### Liste complète des grévistes arrêtés

- Owoundi Nsono Joseph Régis
- Eloundou Assé Laurent
- Mvondo Jules Patrick
- Tsango Mvogo Cédric Martial
- Keda Mbrao Dieu Merci
- Etoa Félix devalois
- Ntemé Mbala Babylas
- Fouka Yassi Alain
- Moumassou

**COHÉSION SOCIALE PAR LE SPORT.** Des activités de soutien aux initiatives culturelles et sportives ont été organisées.

## Le Pnud lance un projet de promotion à l'Extrême-Nord

Par Abali Abdou (stagiaire)

Il y avait du beau monde le vendredi 15 mars 2019 au stade Lamido Yaya Dairou de Maroua. Des réfugiés, déplacés internes et les membres des communautés hôtes sont venus massivement prendre part à la cérémonie de lancement des activités de soutien aux initiatives sportives et culturelles dans la région de l'Extrême-Nord, initié par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en collaboration avec la fondation Cœur d'Afrique de Roger Milla et le Comité régional olympique et sportif de l'Extrême-Nord, avec l'appui financier du Gouvernement japonais. L'initiative vise un double objectif : renforcer la cohésion sociale entre les communautés de Zamay, Moskota, Limani, Fotokol, Makary, Zimado et sensibiliser les jeunes vulnérables contre la consommation des stupéfiants. Les localités choisies pour la mise en œuvre de l'initiative payent le plus lourd tribut des exactions de Boko Haram.

Prenant la parole au nom de l'ambassadeur Roger Milla, Jean Keller Kotte Directeur des



Des jeunes exerçant la danse sportive en salle.

projets à la fondation Cœur d'Afrique, a indiqué que c'est avec beaucoup de satisfaction que sa fondation a accepté d'accompagner ce projet. «C'est une cause pour laquelle l'ambassadeur Roger Milla s'est engagé personnellement à travers sa fondation. Nous avons accompagné la formation d'une cinquantaine des cadres d'EPS, d'éducateurs sur le sport pour la paix, et la fondation est allée elle-même chercher cette expertise hors du Cameroun en Israël et ailleurs, pour venir développer des concepts de sport pour la

paix dans ce pays. Ici à l'Extrême-Nord, l'ambassadeur est plus que jamais déterminé à venir jouer sa partition afin que le sport devienne un moyen le plus important pour l'inclusion sociale de la jeunesse pour éloigner les jeunes de l'Extrémisme violent», a-t-il affirmé. Il a par la même occasion appelé les jeunes à être des sportifs, car «le sport véhicule l'amour, le sport rend performant et le sport joue un rôle important dans la résolution des conflits», avant de leur demander de tourner le dos à la consommation

des stupéfiants tels que le tramol.

Les activités de soutien aux initiatives sportives et culturelles, rentrent dans le cadre du projet d'assistance aux personnes déplacées internes, aux réfugiés et aux membres des communautés, sont mises en œuvre par le Pnud avec la collaboration du HCR et de l'Unfpa, pour stabiliser les communautés touchées par l'insécurité. «Dans la région de l'Extrême-Nord, nous avons eu énormément des progrès. La cohésion sociale demande vraiment le vivre ensemble, et c'est la raison pour laquelle nous sommes si fiers d'appuyer avec la fondation Roger Milla et le gouvernement du Japon cet événement sportif aujourd'hui pour rappeler à la population que le vivre ensemble n'est pas seulement de vivre l'un à côté de l'autre, mais de jouer ensemble et de travailler ensemble» recommande Fenella Frost, la représentante du Pnud.

Le gouvernement du Japon principal bailleur de fonds de ce projet, par la voix de son ambassadeur au Cameroun Tsutomu Osawa qui visitait pour la première fois dans la région, a exprimé sa satisfaction pour le travail abattu pour la consolida-

tion de la paix et le développement économique au Cameroun. Il a réitéré l'engagement de son pays à toujours soutenir et accompagner la population de la région de l'Extrême-Nord.

À travers des matchs de football réunissant les jeunes réfugiés et déplacés internes, des danses patrimoniales et des sketches, ces derniers à leur tour, diront leur volonté et leur engagement à faire tout ensemble et à combattre la consommation des stupéfiants dans leurs communautés. Pour susciter l'émulation chez ces jeunes et favoriser la cohésion sociale, des équipements sportifs composés des maillots, des ballons et bien d'autres leur ont été remis. «Avant on n'avait pas des matériels pour jouer ensemble au niveau du camp. Avec ce don des matériels, cela va renforcer la cohésion sociale entre les réfugiés, les déplacés et aussi les communautés hôtes. Nous sommes tous des frères et nous devenons les mêmes personnes, que ce soit au niveau du camp, au niveau des déplacés et chez les communautés hôtes, nous sommes très contents de cette initiative» s'est réjoui Luka Isaac, représentant des réfugiés du camp de Minawao. ■



**EXTRÊME-NORD.** C'était à l'occasion d'un séminaire général organisé le 16 mars dernier.

## Le Rdpc remobilise ses militants

Par Jean Areguema

Les élections législatives, municipales et même régionales pointent à l'horizon. Le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) se prépare activement, car, au sein de cette formation politique, l'on est conscient des grands enjeux qui vont entourer ces futures échéances électorales. Le principal sera de rafler, à défaut de la totalité, la majorité des sièges des députés et des mairies pour garantir à Paul Biya une bonne marge de manœuvre à l'Assemblée nationale et dans les exécutifs communaux. Après avoir gagné l'élection présidentielle avec officiellement un suffrage de 71,28%, Paul Biya a besoin de la majorité pour implémenter sans difficulté, son septennat des «grandes opportunités».

Si l'ambition est légitime, cependant, il faut se donner les moyens pour la concrétiser. Les frustrations et autres déceptions nées des dernières investitures des élections sénatoriales et de renouvellement des organes de base du Rdpc, ne sont pas encore définitivement consommées et sont sus-

ceptibles de mettre en difficulté le parti du flambeau. A l'Extrême-Nord, certains responsables du parti bien qu'investis officiellement, peinent à asseoir leur légitimité auprès des certains militants.

C'est dans le but de mettre fin à ce climat morose qui n'épargne aucune région dont les conséquences se dessinent déjà, que le rassemblement démocratique du peuple camerounais a organisé des séminaires régionaux sur l'ensemble du territoire national le samedi, 16 mars 2019. L'objectif visé par cette activité est de remobiliser les militants et leur donner des directives du parti dans la perspective des futures élections législatives, municipales et régionales.

Dans la région de l'Extrême-Nord, c'est Cavaye Yeguié Djibril, président de la délégation permanente régionale du comité central du Rdpc qui a présidé l'évènement dans la salle du cercle municipal de Maroua. Le séminaire a mobilisé outre les militants de base, les membres du comité central du Rdpc, les parlementaires et les membres du gouvernement, également d'autres élites de la région.

Les deux conférenciers du séminaire notamment Théophile Baoro, vice-président de l'Assemblée nationale et Njimoun Mama ont entretenu les participants sur trois thématiques. Le premier intervenant a développé ses deux exposés respectivement sur le thème «l'engagement politique et la discipline électorale au sein du rassemblement démocratique du peuple camerounais» et «les responsabilités électorales des animateurs du parti à la base». Quant au second conférencier, son exposé a porté sur le thème «le poids et les responsabilités électorales des femmes et des jeunes du Rdpc». Theophile Baoro a substance soutenu l'implication plus active des jeunes et des femmes dans la politique notamment au sein du Rdpc. Il a plaidé pour que ces derniers intègrent les instances de prise des décisions. Il a annoncé que la hiérarchie du parti veillera à ce que les jeunes et les femmes figurent sur les listes d'investiture dans le cadre des prochaines élections. Le délégué du comité central pour le séminaire de Maroua a réaffirmé l'engagement du président national du Rdpc, Paul Biya,



Des militants du Rdpc.

à prendre en compte les jeunes et les femmes dans le renouvellement de la classe politique. Njimoun Mama a rappelé l'importance des jeunes et des femmes dans l'espace politique précisément au sein du Rdpc. Conscient de leur rôle et leur poids, le conférencier a invité les jeunes et les femmes à faire preuve de responsabilité.

Certaines élites de la région ont saisi l'occasion du séminaire pour poser sur la table certaines revendications. L'honorable Kamssouloum Abba Kabir s'est offusqué de ce que l'équilibre

régional dans les concours administratifs n'est pas respecté. L'intervention du premier questeur à l'Assemblée nationale a été très applaudie parce que selon certains militants du Rdpc, «l'honorable a percé l'abcès».

Quant à Daniel Kalbassou, le directeur général du Crédit du sahel, il s'est inquiété de la mise en œuvre très lente du plan triennal spécial jeunes. Depuis qu'il a été annoncé par le président de la république depuis bientôt trois ans, cette initiative présidentielle très attendue par les jeunes tarde à se concrétiser réellement. ■

**DIAMARÉ.** «Dairou Méridien» a envoyé une correspondance y relative au comité central du Rdpc.

## La marginalisation des élites dénoncée

Par J.A.

S'il est connu pour son caractère calme et réservé, Dahirou Hamidou Hamadou alias «Dahirou Méridien» a décidé de sortir de son silence. Il s'est propulsé au-devant de la scène à travers une correspondance datée du 11 mars 2019, et adressée «au délégué du comité central du Rdpc à Maroua» dont l'objet est «problèmes récurrents dans les sections Rdpc du Diamaré». Le membre titulaire du comité central du Rdpc y dénonce le fait que le chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord n'est pas «récompensé» proportionnellement à ses efforts politiques. Pire, dans ce département, certains projets dont l'exécution a commencé depuis plus de trente ans sont abandonnés. Sa correspondance est rédigée en prélude au séminaire régional organisé par le Rdpc sur l'étendue du territoire national pour être remise à Théophile Baoro, délégué du Rdpc pour l'Extrême-Nord pour ce séminaire.

L'ancien président de section Rdpc du Diamaré Centre II débute sa correspondance en décrivant la marginalisation des fils et filles du Diamaré de la haute administration. «Il s'agit de la faible promotion des Elites de notre département au sein de diverses structures étatiques, compte-tenu du poids démographique et de l'importance des suffrages exprimés en faveur du président national lors des différentes élections présidentielles, y compris celle du 07 octobre 2018, le département du Diamaré s'étant classé au 2e rang au plan national» écrit-t-il.

Dahirou Méridien dévoile au milieu de son brûlot la création des sous-sections fictives du Rdpc. Stratégie ourdie par les responsables locaux du parti. «La création arbitraire et l'installation des sous-sections fictives dans la section du Diamaré-Centre II à la veille de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018, violant ainsi les textes et règlements qui régissent notre grand parti le Rdpc. A cet égard, il convient de le rappeler qu'il avait été procédé, sous la haute supervision du président national et sous ma coordination du comité central pendant la période du 1er août au 10 décembre 2015, au renouvellement des bureaux des organes de base du parti sur toute l'étendue du territoire national y compris dans la section du Diamaré-Centre II. Nos militants sont surpris que le comité central ne veille pas à l'application stricte par la base, de ses propres instructions et directives», s'étonne l'homme politique. Ensuite, il relève pour le déplorer, l'abandon du chantier de construction des services du gouverneur. «La prolifération des chantiers abandonnés dans la ville de Maroua dont le plus ancien et emblématique demeure la construction des services du gouverneur de la région de l'Extrême-Nord dont les travaux avaient démarré au cours de l'exercice 1983-1984, restent toujours inachevés et les derniers en date, les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine de Maroua relancés précipitamment à la veille de l'arrivée du chef de l'Etat en octobre 2018 et suspendus immédiatement après. La liste des chantiers

abandonnés est loin d'être exhaustive» précise-t-il dans sa correspondance dont copie a été remise entre autres à Cavaye Yeguié Djibril, Yaouba Abdoulaye, Théophile Baoro, Manaouda Malachie, en marge du séminaire régional du Rdpc.

L'homme d'affaires conclut sa missive en mettant en garde la hiérarchie du parti sur la grogne qui couve au sein des militants. «Face à cette situation qui a démobilisé et désorienté bon nombre de nos militants de base, dont certains et non des moindres, n'hésitent pas à rejoindre l'opposition, il serait urgent que le comité cen-

tral puisse engager des mesures correctives qui permettront qui permettront de remobiliser les militants désorientés afin de permettre une préparation sereine des futures échéances électorales et de maintenir le leadership du Rdpc au sein du département». Ce dernier suggère «l'organisation des primaires pour les investitures aussi bien pour les législatives et que les municipales».

S'agissant de la création des sous-sections fictives, Dahirou Hamidou Hamadou avait saisi à ce sujet le secrétaire général du comité central du Rdpc à travers une correspondance datée du 31

octobre 2018, dans laquelle en informant son patron politique, il a demandé à celui-ci de «réagir promptement pour contrecarrer la grogne des militants». Mais sa lettre est restée sans suite. Le secrétaire général du comité central ayant refusé d'y réagir.

Joint au téléphone par nos soins, Dahirou Hamidou Hamadou confirme l'authenticité de deux correspondances et lance que quiconque fustige les faits décriés, «apporte les preuves contraires». Son brûlot poussera-t-il cette fois-ci le comité central à réagir ? Wait and see. ■



**APPEL D'OFFRE NUMERO :  
RFP-PAIC-PRO-MAR195-2019-007\_RADIO SOLAIRE**

Le Programme d'Appui à l'Initiative Communautaire (PAIC) mise en œuvre par Creative Associates International recherche des entreprises pouvant :

- Fournir des radios solaires

Toutes les entreprises intéressées sont priées de passer retirer gratuitement une copie de l'appel d'offre au bureau de PAIC sis au Quartier Pitoare non loin de l'Institut Supérieur du Sahel de Maroua ou dans le site web <http://www.paic.info/appels-d-offre.html>. L'offre peut être déposée directement au bureau de PAIC/Maroua ou envoyée à l'adresse suivante : [offres@crea-paic.com](mailto:offres@crea-paic.com), la date limite de dépôt dossier 29 mars 2019 à 16h.

République du Cameroun  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
MINISTÈRE DES FINANCES  
-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS  
-----



Republic of Cameroon  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
MINISTRY OF FINANCE  
-----  
DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION  
-----

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°000009/MINFI/DGI/LRI/L du 11 mars 2019

En application des nouvelles dispositions de la loi de finances 2019, les déclarations statistiques et fiscales (DSF) sont dorénavant transmises à l'administration fiscale exclusivement par voie électronique, ce au plus tard le 15 mars de l'exercice.

Toutefois, le délai de transmission électronique des DSF au titre de l'exercice 2019 est prorogé au 30 juin 2019.

Le Ministre des Finances précise néanmoins que s'agissant des paiements des soldes d'impôts de fin d'exercice, ceux-ci s'effectueront au plus tard le 15 mars 2019 sur la base de la plateforme de déclaration des soldes disponi-

ble sur le site web de la Direction Générale des Impôts à l'adresse [www.impots.cm](http://www.impots.cm).

Les contribuables concernés sont invités à respecter l'échéance de paiement des soldes suscités afin d'éviter les désagréments qu'engendrerait la mise en œuvre des sanctions pour défaut de paiement.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme fiscal de tous.

*[Signature]*  
Louis Paul MOTAZE

République du Cameroun  
Paix - Travail - Patrie  
-----  
MINISTÈRE DES FINANCES  
-----  
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS  
-----



Republic of Cameroon  
Peace - Work - Fatherland  
-----  
MINISTRY OF FINANCE  
-----  
DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION  
-----

## PRESS RELEASE

N°00000212/MINFI/DGI/LRI/L - 11 March 2019

The Statistical and Tax Returns (STR) are to be henceforth transmitted electronically before March 15<sup>th</sup> each year as per the 2019 Finance Law.

However, the deadline for the electronic transmission of the 2019 STR has been extended to June 30<sup>th</sup> 2019.

Hence, the Minister of Finance wishes to remind taxpayers that the 2018 tax balances have to be paid before March 15<sup>th</sup> 2019 via the dedicated platform for the declaration of the balances found in their

online pages at [www.impots.cm](http://www.impots.cm).

Taxpayers concerned by these balances are therefore called upon to proceed with their payment in order to avoid the sanctions prescribed for nonpayment of taxes.

The Minister of Finance counts on the compliance of each and every one.

*[Signature]*  
Louis Paul MOTAZE



Mamoudou Bello, président départemental du Cnjc du Djérem.

## «La politique politicienne ne paie pas»

Entretien mené par  
Bertrand Ayissi

**Quelle est la posture des jeunes du Djérem face à la politique des grandes opportunités prônée par le président de la République, Paul Biya ?**

Lorsque le chef de l'État s'est adressé à la jeunesse le 11 février dernier, il a parlé de la formation des jeunes dans l'éducation civique et la morale en vue du financement du plan triennal spécial jeunes. D'où la promotion de l'entrepreneuriat jeune. Il faut rappeler à la jeunesse du Cameroun tout entier, à celle du Djérem en particulier, que la politique politicienne ne paie pas. Il faut se lancer dans la politique économique et sociale. Il faut œuvrer pour le développement personnel et local, c'est-à-dire bâtir d'abord sa propre maison et ensuite, celle du voisin. Un jeune peut être mototaximan et à travers le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, on arrive à lui démontrer que lui aussi est un entrepreneur. S'il garde par exemple 1000 FCfa dans son compte par jour, il se retrouve avec 30 000 FCfa le mois. Les jeunes doivent donc cesser de parler et résolument se mettre au travail. Quand par exemple, le chef de l'État demande que les jeunes se lancent dans la politique en étant par exemple des conseillers municipaux, je rappelle que le terrain est vaste et il y a des turbulences. D'où la nécessité de passer par les associations. Nous voulons que les leaders d'associations, du Conseil national de la Jeunesse, soient représentés. On y apprend à cotiser pour aider, et non à venir prendre pour exploiter. La jeunesse souffre énormément. Dans notre département, nous constatons d'abord le problème d'actes de naissance; le système est défaillant. Le préfet du Djérem est en train de résoudre ce problème, avec le Conseil national de la jeunesse. Il y a un problème de sous-scolarisation en général et celle de la jeune fille en particulier. Les mariages précoces et l'orientation scolaire ne sont pas en reste. Nous aimerions que nos jeunes dans les écoles soient plus orientés vers la section technique. Revenant à la politique, cette année, nous exhortons les jeunes à plus de responsabilités, quel que soit leur parti politique. Il faut que tous les chefs de sections, les leaders de partis, travaillent avec les jeunes et les associations. Le Cnjc étant l'organe faitière, je rappelle que nous rencontrons des difficultés particulièrement avec certaines personnes qui doivent nous accompagner. Et comme le chef de l'État l'a dit, la plateforme du Conseil est l'école du leadership et nous sommes les dirigeants de demain.

**Pensez-vous qu'il est possible que les jeunes leaders**



**résistent à la tentation de s'investir en politique ?**

Nous allons et devons jouer notre partition en restant dans la neutralité. Nous devons donc, chacun, nous rappeler que nous sommes d'abord des Camerounais, des patriotes et ne pas succomber aux sectes et mauvaises pratiques à la mode. Voyez-vous, il y a des jeunes qui aiment la facilité. Nous prévoyons donc de créer des jardins communautaires pour répondre au chef de l'État. Ce, pour mieux nous lancer dans l'agriculture, les cultures maraîchères notamment. Le Djérem ne compte pas rester derrière dans cette logique des opportunités. Il y a la route qui arrive. Il est ainsi important d'avoir un centre de formation sur place qui rende véritablement ces jeunes opérationnels. Nous avons par exemple l'Enieg ici, mais quand les jeunes finissent leur formation, d'aucuns se retrouvent à conduire la mototaxi. Nous demandons, entre autres, au chef de l'État, un centre de capacité en droit pour tous ces jeunes qui ont le Bepc et qui deviennent des mototaximen. Si nous avons ce centre de capacité en droit, comme à Meiganga, des villes comme Banyo, Yoko, Galim-Tignère, en bénéficieront aussi.

Les jeunes ont par ailleurs des problèmes de cartes d'identité nationale. Mais j'interpelle

les politiciens de cesser de faire ces cartes aux jeunes. Car un jeune qui a 15 ans et se retrouve avec une carte dans laquelle il a plutôt 20 ans, voit son avenir compromis. Mais au-delà, il y a le problème de cartes d'identité nationale qui ne sortent pas. On nous dit que les récépissés sont périmés et on doit encore payer. Pourtant, nous savons que le récépissé est valable jusqu'à l'obtention de la carte nationale. Mais la jeunesse du Djérem remercie particulièrement le PCA de Camtel qui la soutient sans cesse. À ce jour, il a financé à presque 75 % tous les projets de cette jeunesse. Étant apolitique, il n'est pas facile pour le Conseil d'avoir un financement; il faut être dans un parti politique. Mais le PCA de Camtel nous soutient malgré tout.

**En tant que jeune, que vous inspire le problème foncier que connaît d'une certaine manière, le Djérem, et pour lequel on a récemment assisté à une levée de boucliers contre les autorités ?**

La jeunesse doit objectivement occuper les terrains en vue d'être actrice à part entière de l'émergence. Elle soit s'investir dans l'agriculture, l'élevage et surtout, elle doit sécuriser ses biens. Nous n'avons pas trop de problèmes se rapportant au foncier dans notre département. Le préfet a mis à la disposition de

**Peut-on dire que la jeunesse du Djérem soit exclusivement victime, qu'elle n'a rien à se reprocher ?**

Le premier problème des jeunes du Djérem, c'est le manque d'intérêt pour l'information. Un jeune mal informé ou sous-informé est d'abord un problème pour lui-même. Donc, il faut toujours avoir la bonne information avant d'engager une initiative. Vous voyez, nous sommes dans une zone stratégique, près de la région du Centre et à l'entrée de l'Adamaoua. Mais nous n'avons aucune radio locale, aucune télévision et surtout, il y a un manque de connexion avec certains responsables sectoriels. Il n'y a pas une plateforme d'échange d'informations. On devrait ne serait-ce qu'avoir un espace où on affiche les communiqués. Ce que je peux reprocher à la jeunesse, c'est de ne pas aller à la quête de l'information. Très peu de jeunes le font et sont considérés comme des marginaux.

La jeunesse doit donc se réveiller, aller puiser l'information à bonne source. Il y a des accompagnements. Un jeune a, par exemple, un demi-hectare et a la volonté de faire son champ, mais ne cherche pas l'information. Un système s'est mis en place dans le département, qui permettait au sectoriel d'utiliser les financements destinés aux projets jeunes à des fins personnelles. Mais nous avons maintenant des hommes forts comme le lamido du Djérem qui accompagne et conseille les jeunes de se lancer dans l'entrepreneuriat; le préfet qui est très accessible qui accorde des facilités plus que certains délégués.

En termes de fléaux, je ne peux véritablement pas accuser les jeunes. Mais il y a quelques cas rares de vol du bétail. Mais les jeunes du Djérem ont une éducation qui est stricte: l'honneur d'abord. Un jeune peut avoir faim, mais il va estimer qu'en demandant, il va se rabaisser; il préfère donc supporter et travailler. De fait, les jeunes du Djérem sont des travailleurs, mais ce qu'il nous faut, ce sont des centres de formation bien équipés. Le département du Djérem est à peu près l'équivalent de la région de l'Ouest. Mais cette dernière région a 41 communes et le département du Djérem n'en a que deux, avec tous ses problèmes.

Le terrain est vaste, l'arrondissement de Tibati, c'est par exemple 115 villages et pour les couvrir, il faut travailler avec les chefs et redynamiser la société civile. Cette redynamisation commence par cette jeunesse elle-même, sachant que les pouvoirs publics ont le devoir de l'approcher et lui montrer le chemin. Et c'est ce langage de sincérité et de vérité qui manque à nos politiciens. ■

**Né à Ngaoundéré, le 11 septembre 1992, il est fils de la lignée du lamidat du Djérem. Appelé de la 2e cuvée de l'Agence du service civique nationale de participation au développement (Ascnpd), cet autodidacte milite pour la neutralité des jeunes en politique et les appelle à s'investir dans la politique économique.**

tout jeune qui veut faire de l'agriculture, de l'élevage, des réserves foncières. Il s'est engagé à nous offrir des facilités selon la réglementation en vigueur. Il y a même certains jeunes qui ont déjà pris les devants et qui s'en sortent très bien, non sans s'épanouir socialement. Nous appelons les jeunes à intégrer les centres de formation tels le Ceac, la Sar/SM. Nous allons nous battre avec les parents d'élèves pour orienter nos jeunes frères du département vers l'enseignement technique. Être généraliste, c'est bien beau, mais quand on est technicien, on a un plus.





**MANGA (ÉBÈNE) Gertrude Louise**  
**épouse NKODO NYANGONO**  
22 MARS 1942 - 31 JANVIER 2019

**Faire-Part**

- La famille O'MVANG
- La famille MVOYO MANGA
- Les familles YEBKOLO
- La famille MVOYO NAMA
- M. NKODO NYANGONO Nicodème
- M. AMOUKOU AIDA Philippe
- M. NGOUYOU AMOUGOU Gervais
- M. NGOUYOU Josiane Fariette et ses enfants
- M. LEVOAL Yves, son épouse née ZAMBO Françoise Hildegarde et leurs enfants
- M. KONO Victor Jean Bosco et ses enfants
- M. l'Abbé NGOUYOU Basile Aimé
- M. NKODO NKODO Amant Désiré, son épouse née BANAKEN Hildegarde et leurs enfants
- M. NAVIA Achille Pierre et ses enfants
- M. NDONKO Claude Séverin, son épouse née ZOA ABOUGOU Bernadette et leurs enfants
- M. BOUNJONG MANJHI Jean-Baptiste, son épouse née NYANGONO Félicie Béatrice et leurs enfants
- M. AHANJA NKODO Yves Gérard et ses enfants
- M. OLEVE SALLA Stève Ghislain, son épouse née NANGA Nathalie Aline et leurs enfants
- M. BENGONO Pierre Célestine, son épouse née ADA BHIRI Justine Nadège et leurs enfants
- M. ABADA NGONO Pierre, son épouse née MENGUE Carole Jeanne et leurs enfants
- M. NGOUYOU MANGA Simplicien Yohann, son épouse M'NCHE Lydie et leurs enfants

Ont le chagrin de vous faire part du décès de **MANGA (ÉBÈNE) Gertrude Louise**, survenu le 31 janvier 2019, des suites de maladie.

**Programme**

**Du 18 mars au 21 mars 2019**

**18h00** : Messe de suffrage à la Chapelle Saint Kato de Mvog-Vibi

**Vendredi 22 mars 2019**

**10h00** : Levée du Corps à la Morgue de l'Hôpital Général de Yaoundé

**13h00** : Messe de Requiem à la Cathédrale Notre-Dame des Victoires de Yaoundé

**18h00** : Messe de Requiem à l'Église Saint-Martin d'Ayos

**20h00** : Transfert et installation du Corps au domicile familial à Olemba

**22h00** : Messe solenne de la veillée jusqu'à l'aube.

**Samedi 23 mars 2019**

**08h00** : Début des cérémonies traditionnelles

**11h30** : Fin des cérémonies traditionnelles

**12h00** : - Début de la Sainte Messe

- Térognaiges
- Dîner funéraire
- Absoute
- Inhumation

**15h00** : Agapes.

«Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi ! Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens.»

**Mathieu 21 : 16-17**

**BLOOSAT**

**BLOOSAT iTV**

“ OFFRE EXCEPTIONNELLE :  
INTERNET HAUT DÉBIT  
ET PLUS DE 100 CHAÎNES TV  
À PARTIR DE 19 600 F CFA ”

Internet ultra rapide,  
jusqu'à 20/3 Mbps

**SCE** Points de vente Bloosat dans toutes les Agences SCE au Cameroun

**EU** Possibilité de payer vos forfaits dans toutes les agences Express Union au Cameroun

Localisation : 19 rue Sylvani, Bld de la liberté, Akwa (face Zépol) - Tel : +237 243 598 890 / +237 695496929  
E-mail: info@bloosat.com Website: www.bloosat.com

**BLOOSAT**

**Bloosat,**  
“INTERNET ULTRA RAPIDE  
PARTOUT OU IL Y A LE CIEL”

Nouvelles offres  
à partir de  
**10 600 F/mois**

Localisation : 19 rue Sylvani, Bld de la liberté, Akwa (face Zépol) - Tel : +237 243 598 890 / +237 695496929  
E-mail: info@bloosat.com Website: www.bloosat.com



**SANCTIONS.** Dos au mur, les enseignants sont parfois accusés à tort.

# Les plaintes « peu justifiées » des parents

Par Nadine Ndjomo et  
Letitia Ngono (Stg)

Oswald Bourwé, une mère de deux enfants, dont l'un fréquente dans un lycée du Diamaré, a dû se rendre précipitamment à l'hôpital, où sa fille a été conduite, après avoir passé deux heures à genou, parce qu'elle troublait le cours en classe. « Quand je suis arrivée à l'hôpital, ma fille se plaignait des maux de tête. Elle avait les genoux enflés. Même chez moi, je ne la punis de la sorte. Son enseignant devait trouver un autre moyen de la sanctionner au lieu de la mettre à genoux comme il l'a fait », se plaint la quadragénaire. Courroucée, elle poursuit : « il pouvait lui demander de sortir de la classe, ou l'envoyer chez le surveillant général pour qu'elle s'explique. Pourquoi a-t-il fallu qu'il la mette à genoux. Je ne suis pas contente et je le lui ai fait savoir. »

Des parents comme Oswald, il y en a des dizaines. « Ils viennent se plaindre chez nous pour un oui ou un non. C'est à eux de choisir comment on doit sanctionner leurs enfants. Dès que l'enfant rentre à la maison, il rapporte ce que son enseignant fait pendant le cours. Parfois, même si l'enseignant ne s'est pas mal comporté, si l'élève ne l'apprécie pas, il va rapporter des bêtises à ses parents. Et ceux-ci, sans vérifier la véracité des accusations de leurs enfants, foncent directement



Attention à l'exclusion !

ici et menacent de faire affecter l'enseignant dans un coin reculé du Cameroun. C'est monnaie courante de ce côté. C'est récurrent dans les établissements scolaires du Grand-Nord. Que ce soit au niveau du primaire ou du secondaire », témoigne un proviseur en service dans la région de l'Adamaoua. Ce chef d'établissement se rappelle d'ailleurs de l'histoire d'une jeune fille, élève en classe de première, qui était éprise de son enseignant de mathématiques. L'adolescente a tellement fait des avances à son enseignant, même en classe et ce dernier n'a pas cédé. « Pour le faire flancher, elle l'a menacé en le prévenant que s'il n'accepte pas d'avoir des relations intimes avec

elle, elle dirait à ses parents qu'il a essayé d'abuser d'elle. Et c'est ce qu'elle a fait », raconte le proviseur.

## PLANTER LES CHOUX

Heureusement, l'enseignant avait informé son administration. De plus, il avait des preuves qu'il avait gardées au cas où. Des messages grivois, sa lingerie qu'elle lui faisait porter comme des colis, des photos intimes d'elles dans la salle de bain. En plus, le mépris qu'elle affichait pendant le cours de mathématique. « Plus d'une fois, je l'ai personnellement convoquée dans mon bureau. Vu que son père est un multi millionnaire et qu'il est très influent, j'ai essayé de résoudre le problème.

J'ai échangé avec. Mais elle n'a jamais changé de comportement. Et ceci jusqu'à ce qu'elle accuse l'enseignant d'avoir essayé de la violer », confie le chef d'établissement. La jeune dame a été renvoyée de l'établissement. L'enseignant s'est fait affecter dans un autre établissement. Depuis lors, les coups de fouet qui étaient légion dans cet établissement comme sanctions, ont été jetés aux orties. La méthode de planter les choux aussi. Mais les élèves continuent à être mis à genoux et à écrire des centaines de fois, la même phrase, en guise de sanctions.

L'objectif de ces mesures « diplomatiques » : « est de corriger l'enfant, tout en lui faisant comprendre que l'acte qu'il a posé est mal, afin qu'il ne le reproduise plus. Ceci est la conséquence pédagogique de l'éducation. En ce qui concerne la conséquence négative, elle est considérée comme un acharnement lorsque l'élève ignore les raisons pour lesquelles il est puni. Parfois, celui qui punit le fait en ayant à l'esprit ses propres problèmes. En omettant les vraies raisons qui le poussent à sanctionner l'enfant. Peu importe la sanction administrée, l'enfant doit être mis au courant des raisons de sa sanction. S'il n'est pas au courant, il peut se rebeller. Et cela va accentuer le problème », conseille la psychologue et enseignante à l'université de Yaoundé

I, Mireille Ndjé Ndjé Belinga. Pour le Dr Gustave Mboe, psychologue et enseignant à l'université de Dschang, les violences subies à l'enfance marquent toute la vie. Car, elles ont répercussion ou conséquences traumatiques à long terme sur la santé mentale. L'augmentation de l'agressivité, de l'anxiété, les risques de reproductions desdites violences subies sur les autres, font également parties des conséquences qui peuvent déboucher des sanctions reçues à l'école. Tout comme la rébellion, les sanctions infligées aux élèves, résulte souvent aussi sur des frustrations, des baisses de notes dans certains cas et à une prise de conscience de certains élèves, dans d'autres cas.

Du moins, c'est ce que pense Maurice Blaoué, parent d'élève. « La punition ou la sanction est importante. Car, à travers elle, on montre à l'enfant qu'il a posé un acte répréhensible. Et qu'il ne doit plus le reproduire. Les parents et les enseignants ne doivent pas punir dans la colère. S'ils le font, cela est considéré comme de l'acharnement. L'explication doit précéder la sanction pour éviter la rébellion. Et quand l'enfant est conscient du tort qu'il a causé à l'enseignant, et qu'il sait où il va, il prend conscience et se met au travail. Parfois, il devient le parangon de sa classe. C'est difficile, mais c'est possible », pense cet enseignant. ■

## Souleymane Abdoulaye, enseignant au lycée de Ouro Tchédé.

# «Les sanctions dégradantes ne doivent pas être infligées»

Propos recueillis par N.N.

### Quelles sont les sanctions que les enseignants doivent infliger aux élèves dans les salles de classe pour se faire comprendre ?

Les sanctions doivent être perçues sous deux prismes. Le premier prisme doit être basé sur la sensibilisation. D'emblée, quand un enseignant décide de punir un élève, la sanction qu'il inflige doit a priori en rapport à une prise de conscience. Il faudrait que l'enfant, à travers les sanctions qu'il recevra, soit conscient du fait qu'il est puni parce qu'il a posé un acte qu'il ne devrait pas. Concernant le deuxième prisme, lorsqu'un enseignant décide de punir un enfant, la sanction doit faire appel au rappel à l'ordre. L'enseignant sanctionne l'élève, en lui interdisant la récidive. En le prévenant également des risques qu'il en court, s'il venait à récidiver. Maintenant, il convient de relever le fait qu'il y a plusieurs types de sanctions. Celles qui sont dégradantes et celles qui ne le sont pas. Ce sont les sanctions non dégradantes qui doivent être infligées aux élèves. Quand je parle de non dégradantes, je fais allusion au fait de faire coucher un élève à même le sol, surtout si celui-ci

n'est cimenté. C'est récurrent dans des localités éloignées, des villages. L'élève sanctionné ne doit pas se sentir humilié devant ses camarades. Les sanctions ne doivent pas prendre la forme des punitions esclavagistes. Les enseignants ont la possibilité de demander à l'élève ou aux élèves de se mettre à genou, tout en les tenant à l'œil comme on dit. Ils ne doivent pas être isolés. Ils peuvent se mettre à genou en participant aux cours.

### Et si l'élève récidive ?

Si l'élève est un récidiviste, et que l'enseignant a utilisé toutes les voies de recours suscitées, il fait donc appel au surveillant général. Car c'est à lui qu'incombe le rôle de mettre de l'ordre dans l'établissement, dans les salles de classe, quand l'enseignant n'y arrive plus. L'enseignant dans ce cas, a le devoir de saisir l'administration. Et celle-ci a le pouvoir d'exclure l'élève pour deux à trois jours. Si la faute est lourde, la sanction peut aller jusqu'à une semaine, voire plus. Et quand c'est cette option qui est choisie, l'élève passe au conseil de discipline. Ceci, devant le chef d'établissement, le surveillant général, l'enseignant qui a porté l'accusation,



l'enseignant principal, le censeur, le président de l'association des parents d'élèves (APE). C'est de concert qu'ils prennent une décision et sanctionnent l'élève. Mais cette position doit être usitée en dernier recours par l'enseignant.

**En excluant un élève pour deux, trois jours ou une semaine, cela ne lui est-il pas plus préjudiciable surtout s'il est en classe d'examen, que de recevoir des coups de fouets, se mettre à genou ou recopier la même phrase une centaine de fois ?**

Justement. C'est l'objectif. En l'excluant pour plusieurs jours, il va évidemment perdre les cours, les explications des enseignants. Il sera en retard par rapport aux autres. Et cela va lui faire prendre conscience sur le fait qu'il s'est mal comporté. C'est de cela qu'il s'agit. L'élève saura que la prochaine fois, il ne devra plus poser l'acte qu'il a posé plusieurs fois. Cette sanction va lui permettre d'être plus sérieux en classe, de ne pas perturber le cours, de ne pas tricher par exemple. Car en le faisant, il risque d'être sanctionné et c'est lui le perdant.

L'enseignant a aussi la possibilité de mettre l'élève dehors et de convoquer ses parents. Et ces derniers sont tenus, s'ils sont conscients, de répondre à la convocation de l'enseignant. Car, l'éducation ne fait uniquement à l'école. Elle se fait davantage et surtout à la maison. La maison et l'école sont simplement des maillons qui participent à la chaîne qui préparent un élève, un enfant, à un comportement meilleur, pas seulement pour eux, mais pour la société.

### Les heures d'absences qui sont portées dans les bulletins de notes ont-elles réellement un impact dans le parcours scolaire d'un élève ?

Lorsqu'un élève a dans son carnet de notes, des heures d'absences, 30heures, 50, 100 heures, il ne peut être recruté dans un établissement sérieux. Car, c'est un absentéiste notoire. Et cela n'est pas acceptable dans des établissements confessionnels par exemple et certains lycées. On donne souvent la possibilité aux élèves de justifier leurs heures d'absences en apportant, des preuves. Des vraies preuves. Et si ces heures sont revues à la baisse, ou supprimées. ■





# C.C.I.L.E

CAMPAGNE CITOYENNE D'INSCRIPTION  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES

iboga

**LA CARTE D'ÉLECTEUR,  
UN TRÉSOR CITOYEN**

Inscris-toi très vite !